

# VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**L'adjudication aura lieu le mardi 11 mars 2025 à 13h30**

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) Immeuble EUROPEEN – 1 Promenade Jean Rostand – 7<sup>ème</sup> étage – Salle G

## EN UN LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **NOISY LE GRAND (93)**

**421- 424 La Closerie du Mont d'Est**

*Cadastrés section DO n°4*

**LOT NUMERO 1.191** : Un **APPARTEMENT** au 1<sup>er</sup> étage comprenant : entrée avec coin cuisine, grande pièce à usage de salon et dortoir, salle de bains avec WC, 2 chambres.

*Les lieux sont loués et occupés*

Cette vente a lieu à la requête du **Syndicat des Copropriétaires de l'ensemble immobilier dénommé « LA CLOSERIE DU MONT D'EST » sis 421-424 La Closerie du Mont d'Est 93160 NOISY LE GRAND**, pris en la personne de son Administrateur provisoire la SELARL BLERIOT & ASSOCIES sis 26 Chemin de la Madelaine à BOBIGNY (93000), désigné en cette qualité par Ordonnance initiale rendue le 05 Mars 2021, régulièrement prorogée depuis lors et dernièrement le 02.09.2024, ayant pour Avocat **Maître Nathalie AUFFRAY**, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis.

**MISE À PRIX : 28.000 €**

**(VINGT HUIT MILLE EUROS)**

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

**CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre**

Fait et rédigé à BOBIGNY, le 17 janvier 2025. Signé Maître Nathalie AUFFRAY, Avocat.

**S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :**

À Maître **Nathalie AUFFRAY**, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, 2 rue de Lorraine (93000) BOBIGNY, **TEL. 01.48.30.11.11**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.

Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 24/08402)

Sur les lieux pour visiter le **lundi 3 mars 2025 de 13h00 à 13h30.**

Sur INTERNET : [www.vench.fr](http://www.vench.fr)